

COLLOQUE INTERDISCIPLINAIRE
QUEL(S) AVENIR(S) POUR LE MÉTIER
D'ENSEIGNANT-CHERCHEUR ?
le 5 décembre, REIMS, Campus Croix Rouge

ATELIER 2

Être enseignant et chercheur en sciences économiques aujourd'hui.

Gabriel COLLETIS

Pluralisme et représentations en économie.



Pluralisme et représentations en économie

Gabriel Colletis

Professeur de Sciences économiques

Université de Toulouse 1-Capitole/LEREPS

colletis@univ-tlse1.fr

Grâce aux travaux obstinés et subtils comme ceux d'Alain Desrosières¹, une partie de la communauté des chercheurs en économie s'est vue confortée dans une posture épistémologique qui prend comme hypothèse que le passage par la quantification, loin de fournir une image neutralisée des phénomènes, les transforme et les performe. S'il est encore cependant une part importante des chercheurs en économie pour penser que la quantification est neutre ou objective, il est vraisemblable que la proportion des chercheurs en économie qui estime que les théories sont « vraies » ou « fausses » est encore plus significative². Qu'il s'agisse de J.-B. Say ou de K. Marx, les penseurs du XIXème siècle ont succombé à une sorte d'illusion scientifique. Ils cherchaient à découvrir les lois de l'économie qu'ils croyaient immanentes et, par définition, valables en tous lieux et en tous temps. Postuler que de telles lois existent a comme corollaire d'admettre l'existence de « faits » qui auraient une réalité indiscutable. Les explications économiques combindraient ainsi des faits et des lois qui se présenteraient comme des « évidences ». Il serait ainsi « évident » que le chômage s'explique par la hausse des salaires dès lors que l'on constaterait ces deux « faits » et qu'il existerait une loi en économie d'après laquelle toute hausse d'un prix (ici, celui du travail) réduit la demande du bien considéré. Faits, lois, évidences dessinent un univers positif où le rôle des économistes consisterait à décrire le monde comme il « est » alors que les économistes ne font que proposer un monde comme il devrait être d'après leurs croyances.

¹ A. Desrosières, 2008, *Gouverner par les nombres. L'argument statistique*, Mines, Paris Tech

² Selon Popper, il y aurait unité de la méthode scientifique, qu'il s'agisse des sciences de la nature et des sciences sociales. Une théorie ne serait scientifique que si elle est falsifiable. On ne pourrait la vérifier mais la réfuter par une expérience. Mais, précisément, la question est de savoir si l'économie peut être considérée comme une science expérimentale. Nous pensons que la réponse est négative car la science économique ne répond à aucune des conditions d'une science expérimentale selon nous : séparabilité, reproductibilité, prévisibilité

Dans sa onzième thèse sur Feuerbach³, Marx écrit que « Les philosophes n'ont fait qu'interpréter diversement le monde, alors que ce qui importe, c'est de le transformer ». Marx commet, selon nous, une double erreur : il postule un monde concret qui serait diversement interprété par les philosophes, monde qu'il considère devoir être changé. Le postulat d'un monde concret ou matériel s'appuie chez Marx sur la dénonciation d'une double illusion : illusion de l'abstraction⁴ et illusion d'une subjectivité souveraine⁵. Le fondement de la double erreur de Marx réside dans sa conviction qu'il avait trouvé les lois du capitalisme et qu'à partir de la compréhension de ses lois il serait possible d'envisager de le transformer. Si Marx a raison de dénoncer l'illusion de l'abstraction et celle d'une subjectivité souveraine, il tombe lui-même dans le piège qu'il dénonce en ne voyant pas qu'il pratique lui-même l'art de l'abstraction et en n'envisageant pas la subjectivité de sa propre analyse. Comme les autres philosophes, Marx a interprété ce qu'il croyait être le monde, un monde matériel ou concret, mû, selon lui par des rapports « réels ». L'opération de transformation que Marx appelle de ses vœux s'opère d'une autre façon que celle qu'il envisage. Elle s'opère par la construction des concepts, des catégories d'analyse plus généralement. A la différence de l'astrophysicien qui ne change pas le contour ou la trajectoire ses phénomènes qu'il observe par ses observations⁶, le chercheur en sciences sociales, en construisant ses catégories d'analyse, façonne un monde social dans lequel il est un acteur et non un spectateur.

Dans cette contribution, nous développerons deux points. Le premier est centré sur ce que nous considérons comme le fondement essentiel d'une démarche scientifique en économie : l'acceptation *explicite* de la prise en compte de ses représentations par le chercheur économiste. Le second point est la proposition d'un outil méthodologique permettant de montrer les liens complexes et récursifs entre *les représentations*, *les principes* employés pour construire les normes qui encadrent l'activité économiques et *les normes* elles-mêmes.

³ K. Marx, 1845, Onzième thèse sur Feuerbach

⁴ Pour Marx, la véritable richesse des individus réside dans la richesse de leurs rapports réels

⁵ Selon Marx, ce n'est pas la conscience qui détermine la vie, mais la vie qui détermine la conscience

⁶ Ce que l'astrophysicien « voit » dépend, bien sûr, de ses instruments d'observation et des théories auxquelles il adhère

1. Les représentations des économistes⁷

La prétention à ne contenir aucun jugement de valeur, qui est une des caractéristiques de l'idéologie, est un des mythes que véhicule une certaine conception de la "science économique" qui se veut exempte de toute considération morale, philosophique et politique.

Pour le courant dominant, le monde est, par nature, *ergodique*⁸, et l'économiste donc peut identifier et formaliser la répétition de séquences identiques, dans un monde où le temps est *logique*, et donc réversible. Selon la conception néoclassique en effet⁹, les marchés *sont* efficaces et peuvent s'autoréguler : la politique, au mieux, ne sert à rien. L'ordre économique est "naturel" (s'exprimant par des taux eux aussi naturels : taux de chômage naturel, taux d'intérêt naturel, taux de change naturel...). En outre, toujours selon cette doctrine, les agents économiques agissent rationnellement et recherchent leur propre intérêt : chacun mobilise rationnellement pour lui-même toute l'information existante sur les "faits" en s'aidant de la théorie économique et des leçons de l'expérience. L'homo oeconomicus existe *vraiment*, tel que caractérisé par Veblen¹⁰ : un homme caractérisé comme un calculateur instantané de plaisirs et d'efforts, qui oscille comme une parcelle homogène de désir de bonheur sous l'action de *stimuli* qui la déplace tout en la laissant intacte. Il n'a ni passé ni futur. C'est une donnée humaine définitivement isolée...Un être "unidimensionnel, ajouterait Marcuse (1968)¹¹. Enfin, la monnaie *est* un voile dont la quantité n'influence pas la production mais seulement le niveau général des prix.

Il en va de même de la question des "faits" économiques. Ceux-ci existent-ils vraiment, comme tels ? Leur exposé n'inclut-t-il pas nécessairement la représentation qui les met en forme ? Ici réside peut-être une des expressions de la frontière entre croyances et convictions.

⁷ Une version initiale et étendue de cette section a été publiée dans la revue *Esprit*, « Pour un débat sur les représentations en économie », n° 12, décembre 2010

⁸ Un système est dit "ergodique" s'il peut parcourir tous les états possibles avec une probabilité égale. Un système ergodique peut également revenir à un état antérieur. Il est parfaitement réversible

⁹ N. Bouleau dans « Une pensée devenue Monde », *Esprit*, novembre 2009, explicite ce qu'il considère être les articles de foi de la pensée néoclassique. Parmi ceux-ci, l'innocence du consommateur, l'immunité de l'actionnaire...Et N. Bouleau de plaider avec force pour davantage de place pour le politique au détriment d'une pensée (néoclassique) devenue Monde

¹⁰ Th. Veblen, 1898, Why is economics an evolutionary science? *Quarterly Journal of Economics*, vol.12, p.373

¹¹ H. Marcuse, 1968, *L'Homme unidimensionnel*, première édition en français, Les Éditions de Minuit

Alors que les croyances ne se mettent pas en débat, relèvent de la foi en certains axiomes ou de l'idéologie, les convictions sont politiques, elles s'expriment dans le débat, s'appuient sur des argumentations. Si les croyances prétendent s'appuyer sur des faits existants comme tels, les convictions sont inséparables de la reconnaissance de la pluralité des représentations telles qu'elles ont été appréhendées précédemment. Les faits ne sont pas isolables de ces représentations, leur formulation étant étroitement dépendant d'elles.

Cependant, raisonner en tenant compte des représentations n'équivaut pas à tomber dans le relativisme (à chacun "sa vérité") ! La seule démarche scientifique possible consiste à afficher ses convictions, son système de représentations, *a priori*, quitte à les justifier puisque le savoir est conditionné par un certain nombre *d'hypothèses implicites* faites par le théoricien et généralement non testables¹². Relativisant fortement l'existence d'un corps de savoirs globalisants éprouvés reconnus par ce qui serait la communauté des économistes, Guerrien (op.cit.) affirme qu'il n'existe pas en économie de lois ni même de relation suffisamment générale et précise qui pourrait figurer dans une liste indicative sur ce que l'on sait avec un certain degré de certitude. Une relation donc qui pourrait être utilisée sans trop de réserves dans des contextes plus larges ou relativement différents de celui dans lequel elle a été établie. Guerrien parle alors "d'illusion économique" s'agissant de savoirs globalisants, ajoutant un dernier argument : l'impossibilité en économie de mener des expériences contrôlées¹³ en dépit des efforts pour développer l'économie expérimentale.

R. Guesnerie¹⁴, ancien Président de la Société d'économétrie, tout en admettant aussi que les économistes n'ont pas la possibilité de mener des expériences contrôlées, c'est-à-dire ne peuvent reproduire des expériences en changeant des facteurs, parle, à propos de l'économie, *d'un savoir "d'intention scientifique"*. Selon lui, l'économétrie aurait créé une référence culturelle minimale alors que l'économie était un espace de laïcité pour des gens aux opinions très différentes. Et de regretter que les économistes, s'ils suscitent des controverses, se parlent

¹² B. Guerrien, 2007, *L'illusion économique*, Omniscience

¹³ Les principes de base des sciences expérimentales sont bien connus : séparabilité (possibilité de faire varier un paramètre, toutes choses égales par ailleurs), reproductibilité et prévisibilité

¹⁴ R. Guesnerie, *Qu'est-ce que l'économie ?*, Cycle de conférences organisé par l'Association des journalistes économiques et financiers en partenariat avec le CNAM, conférence du 10 octobre 2005 (extraits évoqués par Les Échos, 9 novembre 2005)

entre eux, la mathématisation entravant le dialogue avec le reste du monde et avec les autres disciplines.

Au final, accepter que les représentations qu'adopte l'économiste façonnent son analyse (et la production éventuelle qu'il propose de « faits stylisés ») et admettre l'existence d'une pluralité de représentations possibles, nous semble constituer deux conditions sine qua non d'une démarche scientifique en économie.

2. Représentations, principes et normes¹⁵

Interroger le statut des savoirs, admettre que derrière toute norme se situe (et parfois, se dissimule) un modèle, une représentation, poser que les normes ne sont pas le codage de faits immanents mais sont produites dans un contexte, sont "situées", sont des postures qui ne vont pas de soi pour une grande part des économistes.

La vie économique est encadrée par de multiples *normes*, qui sont autant d'outils de pouvoir et de contrôle : lois et règlements, modes opératoires, standards, nomenclatures, objectifs chiffrés, indicateurs d'évaluation des salariés, etc. Ces normes guident l'action des différents acteurs, de façon souvent extrêmement contraignante.

Le modèle que nous allons présenter dans cette partie a été construit sur la base de deux hypothèses¹⁶. La première est que les normes ne sont jamais naturelles, neutres ou simplement techniques. Elles participent toujours d'un dispositif de pouvoir, et sont le résultat et la codification d'un rapport de forces. À ce titre, elles sont bien situées dans le temps et dans l'espace social, et elles véhiculent des visions du monde, des représentations, que l'on nommera ici des doxai. La seconde hypothèse est que si les doxai donnent leur sens profond aux normes, elles restent très globales, et, en tant que telles, ne peuvent directement engendrer les outils normatifs permettant de contrôler le fonctionnement de l'économie et de la société. La production des normes est rendue possible par l'existence d'un *niveau intermédiaire* : les

¹⁵ Une version initiale et étendue de cette section a été publiée dans la revue *Lo Sguardo*, M. Salles et G. Colletis, « Déconstruire la doxa dominante, construire une pensée politique alternative. Du lien entre les représentations, les principes et les normes », *Lo Sguardo*, n° 13, 2013 (III) - Gli strumenti del potere. Dal principio all'archeologo

¹⁶ M. Salles, 2007, Présentation du dossier, in « Représentations, modèles et normes pour l'entreprise », M. Salles (éd.), *Revue Droit et Société*, n°65, pp.21-26

principes. Ceux-ci vont permettre de rendre les doxai opérationnelles, au travers d'instruments à portée générique.

Comme le montre la *Figure 1*, le modèle reconnaît trois niveaux distincts mais indissociables dans les connaissances qui, organisées en dispositifs, permettent l'exercice de tout pouvoir : le niveau des doxai, celui des principes, celui des normes.

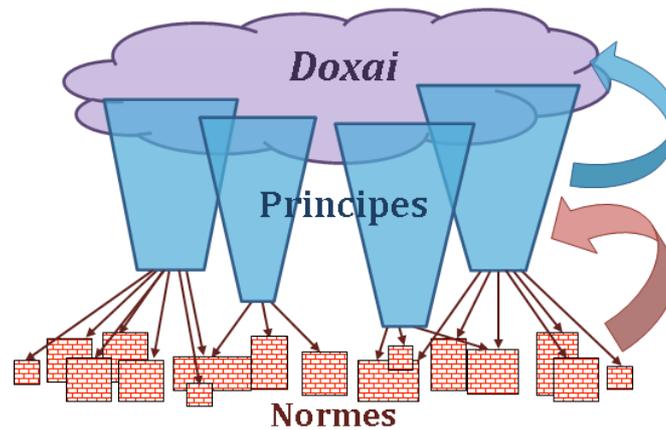


Fig. 1 : Schéma global du modèle DPN

2.1 Le niveau des doxai

La connaissance, au niveau des doxai, est formée de représentations générales, qui peuvent connaître différents niveaux de formalisation : opinions faiblement structurées, idéologies, écoles de pensées relativement homogènes et cohérentes. Au sein d'une organisation (collectivité territoriale, entreprise, etc.), les doxai vont prendre la forme de grands choix paradigmatiques sur les missions de l'organisation, et de grandes options politiques ou stratégiques. Ces représentations générales sont le plus souvent à reconstruire, elles ne se donnent pas aisément à voir, et il faut les découvrir dans le fonctionnement de dispositifs concrets. La force des doxai tient en partie à cette existence latente, qui renforce leur caractère *in-discutable*.

Les doxai sont donc à *révéler* à partir des instruments de pouvoir, c'est-à-dire, dans notre modèle, à partir des principes. Parmi ceux-ci, le langage tient un rôle notable. Le lexique est en effet un marqueur de doxa pertinent. Ainsi, il n'est pas indifférent de parler de « cotisations sociales » ou de « charges sociales »...

A titre d'illustration de notre propos, nous pouvons identifier en économie deux expressions très globales des doxai. La première expression concerne le clivage représentation statique/dynamique de l'économie. La seconde, les relations entre l'économique et le social. La doxa dominante exprime une représentation statique de l'économie (qui induit un univers d'équilibre, de ressources existantes, d'allocation optimale de ressources, de rareté, etc.). L'autre défend une représentation dynamique (qui induit un univers de développement, de création de ressources, de redéployabilité des ressources, et donc de caractère potentiellement infini de celles-ci, etc.). S'agissant des rapports entre l'économique et le social, la doxa actuellement dominante dissocie l'économique et le social quand une autre doxa les considère comme intégrés, voire absolument indissociables.

2.2 Le niveau des principes

Les doxai sont des visions générales, qui le plus souvent ne peuvent être utilisées pour guider l'action. Une forme de connaissance plus structurée, ou plus incarnée dans des dispositifs formels, est nécessaire. Les *principes* vont préciser à l'aide de quels concepts, quels objets et quelles méthodes les connaissances très générales du niveau précédent vont être rendues plus opérationnelles. Ils structurent les organisations (de toutes tailles) et leurs actions. Nous qualifions les principes de *machines à produire des normes*.

Les principes s'expriment principalement par le biais :

- du langage (termes, langue d'expression choisie,...) et des axes de communication privilégiés
- de conventions (explicites ou implicites) ; ex. : conventions salariales, conventions de (taux) de change, mais aussi conventions implicites sur les attentes des marchés financiers....,
- de principes et catégories du droit national, européen et international,
- des structures des systèmes d'information nationaux, européens et internationaux : conventions d'équivalence pour quantifier une « réalité », principes de construction de nomenclatures, des jeux de critères comparatifs,...

Si les principes sont plus aisés à identifier que les doxai, de par leur expression plus concrète, ils restent cependant le plus souvent dissimulés au sein des normes qu'ils ont générées.

2.3 *Le niveau des normes*

Le niveau des normes représente le stade le plus opérationnel des dispositifs de pouvoir, et s'exprime de façon relativement formalisée ou formalisable : lois, règlements et normes, nomenclatures, procédures, logiciels qui guident et contrôlent le travail, listes de critères, listes de contrôle, indicateurs de tous ordres (dont d'évaluation), etc.

Le niveau des normes est produit par l'application des principes, modèles et méthodes du niveau précédent. Par exemple, le principe de regroupement des activités économiques de l'INSEE génère (ou participe à la génération de) un ensemble de normes : les nomenclatures d'activités elles-mêmes bien entendu, mais aussi la procédure d'attribution des codes APE, les critères d'attributions d'aides aux entreprises selon le code APE, etc.

Entretien un lien organique avec les principes, les normes peuvent être classées selon les mêmes catégories, dont voici quelques items :

- lois et règlements : les principes du droit vont générer des lois concrètes (ou des règlements), que nous considérons ici comme des normes,
- management : les modes de managements vont se traduire, par exemple, par une organisation du temps de travail précise (horaires flexibles, temps lissé sur l'année, en 3/8...), des procédures de gestion (et les outils associés : formulaires, logiciels...), des processus de décision concrets (liste des types de participants à la prise de décision, informations à recueillir, délai, évaluation...), etc.,
- indicateurs d'évaluation : les indicateurs définis pour mesurer l'impact d'actions ou d'activités constituent une norme par excellence. L'ensemble des traductions successives des grandes orientations stratégiques ou politiques, allant des doxai aux principes, puis de ceux-ci aux procédures et normes de mise en œuvre, se trouve - quand il s'agit d'en mener l'évaluation - réduit à un ensemble (par définition limité) de variables et indicateurs agrégés censés les représenter dans leur totalité. Les méthodes de définition d'indicateurs d'évaluation (niveau des principes) vont ainsi donner lieu à des listes d'indicateurs, des procédures pour renseigner leurs composants, des

algorithmes pour calculer les indicateurs agrégés, des plages de valeurs admises, des méthodes pour interpréter les valeurs, etc.

Les normes, de par leur fonction d'encadrement et de contrôle des activités, les normes sont en nombre très important. Contrairement aux doxai, et, dans une moindre mesure, aux principes, les normes se donnent à voir. Mais elles se présentent le plus généralement comme purement techniques, issue d'une logique de rationalisation (de l'action publique, de l'activité de l'entreprise, des tâches à accomplir par un salarié...), laquelle serait neutre et ne saurait par conséquent être analysée en termes politiques.

Conclusion

Il convient de reconnaître que l'économie ne repose pas sur des lois, que le rôle de l'économiste ne peut être, par conséquent, de les découvrir. La responsabilité des économistes, se basant sur leur reconnaissance de la diversité de leurs approches ou visions du monde, est dès lors d'éclairer les débats sur la base de leur compréhension ou leur interprétation de ce qu'ils croient percevoir en fonction des catégories et outils dont ils disposent¹⁷. Ils sont alors dans la compréhension plutôt que dans l'explication, dans le nommer plutôt que le "compter".

Ceux qui sont dans le "compter", la mesure, font souvent fi ou combattent la diversité des représentations du monde. Leur vision (néo-libérale) est totalisante et totalitaire. Pour prendre en compte l'histoire, le temps, les espaces, en d'autres termes, la diversité, il convient d'admettre ipso facto la pluralité des représentations (polydoxie) et se tenir à distance aussi bien des explications du monde monocausales que totalisantes. Les économistes peuvent alors être au service du "demos", non se substituer aux politiques, encore moins aux citoyens de la Cité qu'ils veulent servir. Ils contribuent à construire des arènes. Ils débattent sur la base de convictions qui font débat et non sur des croyances qui excluent le débat, constituent une fin de non-recevoir. Les croyances séparent ceux qui croient de ceux qui ne croient pas et ne peuvent qu'aboutir à la victoire d'un camp sur l'autre. Lorsque cette victoire est acquise (au

¹⁷ O. Brossard et G. Colletis, 2011, « Présentation du thème : Les économistes dans la Cité : expertise et statut des savoirs, aptitude à la prévision, responsabilité », Nouvelles Perspectives en Sciences Sociales, vol.6, numéro 2

moins pendant un moment ou une période), la croyance devient une idéologie. L'idéologie repose sur des mythes ou des mystifications dont l'enjeu est leur "sacralisation". Les critiques sont alors taboues, intolérables. Il n'y a plus de place pour la critique, le débat. Veillons collectivement à ce qu'un tel obscurantisme de la pensée ne revienne pas. Déconstruire la doxa dominante dans chacun de ses « objets » (l'entreprise, la finance, le travail, l'Etat, etc.) et construire des doxai alternatives est une tâche à laquelle les économistes peuvent et devraient contribuer. Les apports au débat de Pierre Duhaucourt comme économiste et syndicaliste ont été considérables. N'oublions pas non plus ceux d'Alain Desrosières (op.cit) ou de Jacques Valier^{18 19}, récemment décédés également. C'est une génération d'enseignants-chercheurs en économie politique qui nous quitte. Sachons en être dignes et assurer les conditions du prolongement de leur pensée scientifique comme citoyenne.

¹⁸ J. Valier, 2005, *Brève histoire de la pensée économique, d'Aristote à nos jours*, Flammarion

¹⁹ Le long de ses différents articles et ouvrage, notamment celui de 2005 (op.cit.), J. Valier aura montré qu'il n'y a pas en matière économique « la » théorie mais des théories concurrentes

COLLOQUE INTERDISCIPLINAIRE
QUEL(S) AVENIR(S) POUR LE MÉTIER
D'ENSEIGNANT-CHERCHEUR ?
www.univ-reims.fr/colloque_duharcourt